

P.V. n° 6

Président : M. CURIDA.

Présents : MM. BORDIER – DEMARQUE - MARTINEZ.

Administratifs : MM. MOUTHAUD – LE MIGNOT.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appels dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les matches de Coupes et pour les 4 dernières rencontres de championnats régionaux (Art. 30.3 des R.G. de la LFNA).

CHAMPIONNATS

FUTSAL REGIONAL 1

Match n° 29319109 – Poule unique – Les Coqs Rouges Bordeaux / A.J. Aulnaysienne Futsal du 29/11/2024

- Courriel du club des Coqs Rouges Bordeaux du **29/11/2024 à 09h49** :
 - o Informant d'un problème technique inhérent à la sécurité de la salle de Moulereus amenant à sa fermeture jusqu'au 02/12/2024 inclus.
 - o Priant la LFNA de les excuser de ne pouvoir recevoir le match opposant leur équipe pour la rencontre qui devait se dérouler le soir à 21h30.
- Courriel du service Compétitions de la LFNA du 29/11/2024 à **10h18** demandant, par retour de courriel, un justificatif officiel mentionnant le détail de ce « problème technique ».
- Courriel des Coqs Rouges Bordeaux du 29/11/2024 à **10h27** indiquant avoir été prévenu ce jour par une autre section de leur association, utilisatrice de la salle sur le créneau du jeudi soir, qu'il n'y avait plus d'électricité dans le bâtiment et informe être en contact avec des entreprises pour réparer
- Courriel du service Compétitions du 29/11/2024 à **11h59** [informant du report de la rencontre en objet à une date ultérieure.](#)
- Courriel de l'A.J. Aulnaysienne Futsal du 29/11/2024 à **13h45** demandant, après sollicitation auprès du pôle juridique de la LFNA, à la C.R. Futsal la fourniture d'un arrêté (comme l'indique l'article 18 des R.G. de la LFNA).
- Courriel des Coqs Rouges Bordeaux du 29/11/2024 à **13h50** transmettant un courriel du Château Moulereus (rédigé à 13h39), propriétaire du domaine et de la salle Moulereus, indiquant que, pour des raisons de logistique, « le gymnase restera fermé pendant quelques jours ».



COMPÉTITIONS RÉGIONALES – SECTION FUTSAL REUNION RESTREINTE DU 29 NOVEMBRE 2024

PAGE 2/2

- Courriel du service Compétitions du 29/11/2024 à **13h57** informant, en complément du courriel de report de la rencontre envoyé à 11h59 (envoyé précédemment afin que le club visiteur puisse s'organiser rapidement pour son non-déplacement), du courriel reçu de la part des Coqs Rouges Bordeaux incluant le courriel du château Moulereys, propriétaire de la salle Domaine Moulereys.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers électroniques doivent être adressés **uniquement au service Compétitions de la LFNA** à l'adresse : competlfna@lfna.fff.fr par la messagerie Gmail, seule officielle (***pas de messagerie personnelle***).

Le Président,
Robert CURIDA
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD